



LIVRET D'ACCUEIL DU NOUVEAU BOURSIER EXCELLENCE-MAJOR

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Édition 2017

UN RÉSEAU SCOLAIRE UNIQUE AU MONDE

FÉLICITATIONS !



Chère boursière,
Cher boursier,

Je félicite chacune et chacun d'entre vous pour votre brillant parcours scolaire qui vous a permis d'intégrer le programme Excellence-Major, grâce auquel une bourse de cinq ans, financée par l'AEFE, va vous permettre de poursuivre des études supérieures de haut niveau en France.

Venir en France est d'abord un choix de cœur qui marque votre attachement à notre langue et notre culture. C'est aussi un choix raisonné qui s'inscrit dans un projet d'études et de formation mûrement construit. Enfin, c'est un projet de vie audacieux car vous avez décidé de partir loin de chez vous, loin de votre famille et de votre pays d'origine pour commencer une nouvelle aventure.

Ce livret d'accueil a pour but de vous fournir toutes les informations nécessaires à la bonne préparation de votre arrivée et de faciliter votre installation, aussi bien à Paris qu'en région. Vous pourrez ensuite profiter du système de parrainage mis en place par l'AEFE. Ce dispositif vous permettra de tisser des liens avec des boursiers plus expérimentés et d'obtenir de leur part des conseils précieux.

Toute l'équipe du Service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE se tient à votre disposition pour vous aider dans votre installation et vous guider tout au long de votre parcours.

Je vous souhaite toute la réussite dans vos études supérieures, et vous félicite à nouveau pour votre brillant parcours.

Christophe Bouchard

RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER*



Un réseau scolaire unique au monde

Les établissements : ● En gestion directe ● Conventionnés ● Partenaires

Rechercher un établissement



* Financés par le ministère français de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



IMPORTANT !



L'AEFE A CONFIE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE DE VOTRE DOSSIER A CAMPUS FRANCE

Campus France est l'agence nationale chargée de la promotion de l'enseignement supérieur, de l'accueil et de la gestion de la mobilité internationale des étudiants, des chercheurs, des experts et des invités.



Ce livret rassemble tous les renseignements complémentaires qui vous permettront de préparer dans les meilleures conditions votre venue en France. Vous pouvez également trouver des informations pratiques :

- sur le site de l'AEFE : www.aefe.fr (rubrique « Orientation » puis « Enseignement supérieur en France » puis « Vivre en France »)
- dans la brochure « Étudier en France après le baccalauréat », réalisée conjointement par l'AEFE et Campus France.



Télécharger la brochure

Vous trouverez à la fin de ce document des précisions concernant les compétences respectives de l'AEFE et de Campus France dans la gestion du programme des Bourses « Excellence-Major ».



Nous attirons votre attention sur le fait que cette bourse est accordée pour une durée de **5 ans maximum** et qu'elle prend effet à compter du 1^{er} septembre de l'année de sélection.





I GUIDE DES FORMALITÉS À ACCOMPLIR AVANT VOTRE DÉPART

A / Documents à adresser pour valider votre bourse	10
B / Dans quel cas avez-vous besoin d'un visa long séjour étudiant et où pouvez-vous l'obtenir ?	11
C / Comment allez-vous voyager ?	12
D / Comment vous loger en France ?	13
E / Assurance responsabilité civile	14
F / Caisse d'allocations familiales	14

II VOS PREMIERS PAS EN FRANCE

A / VOTRE ARRIVÉE À L'AÉROPORT	18
- Accueil et prise en charge	18
- Passage à la douane	18
- Arrivée à l'aéroport	18

B / S'INSTALLER EN FRANCE	20
- Arrivée dans votre ville d'études	20
- Ouverture d'un compte bancaire	23
- Couverture sociale	24
- Prise de contact avec Campus France	25

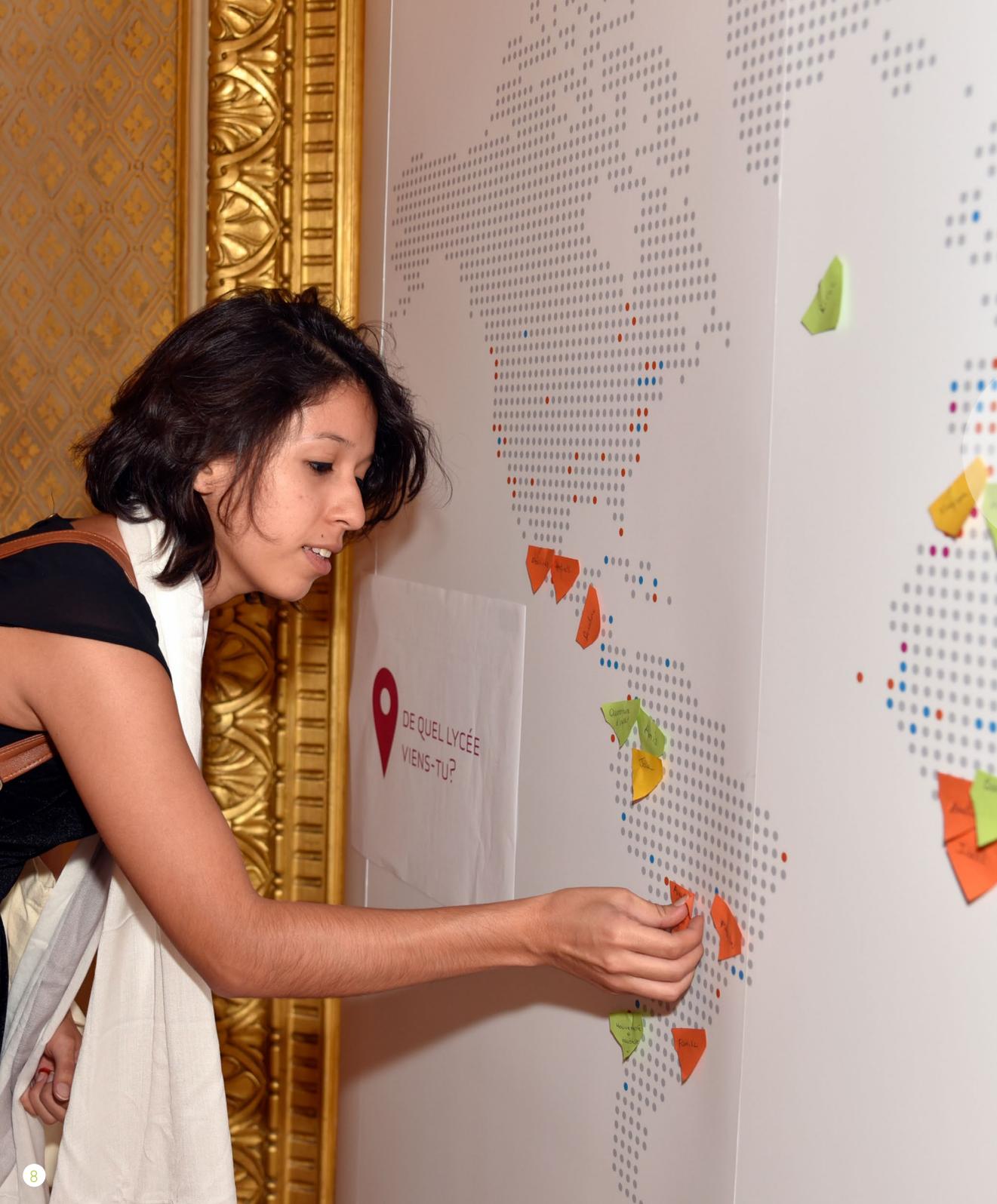
C / RÉUNION D'ACCUEIL ET PARRAINAGE	25
---	----

III FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES « BOURSES EXCELLENCE-MAJOR »

A / ENGAGEMENT DU BOURSIER EXCELLENCE-MAJOR	28
Le statut de boursier Excellence-Major	29
La bourse Excellence-Major tout au long de vos études	29

B / LES RÉSEAUX DES BOURSIERS	30
-------------------------------------	----

C / VOS CONTACTS, QUI FAIT QUOI ? L'AEFE / CAMPUS FRANCE	31
L'AEFE	31
Campus France	31



I GUIDE DES FORMALITÉS À ACCOMPLIR AVANT VOTRE DÉPART

A / DOCUMENTS À ADRESSER POUR VALIDER VOTRE BOURSE

Pour valider votre bourse, vous devez impérativement communiquer au proviseur de votre lycée d'origine les documents suivants :

- Le relevé de notes du baccalauréat portant indication de la mention obtenue.
- La lettre d'acceptation d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français.

Vous veillerez également à renseigner le formulaire en ligne :

<https://fr.surveymonkey.com/r/Accueil-BEM-2017>

Il permettra à l'AEFE de disposer de toutes les informations utiles pour préparer votre arrivée en France.

Vous devez transmettre ces documents dans les meilleurs délais à l'AEFE à l'adresse suivante : excellence.aefe@diplomatie.gouv.fr



Grand amphithéâtre, université de Lyon II.



ATTENTION !

En cas de non-transmission de ces documents, vous serez considéré comme démissionnaire de la bourse Excellence-Major !



B / DANS QUEL CAS AVEZ-VOUS BESOIN D'UN VISA LONG SÉJOUR ÉTUDIANT ET OÙ POUVEZ-VOUS L'OBTENIR ?

**RESSORTISSANT D'UN PAYS
DE L'UNION EUROPÉENNE (UE) :**
VISA NON NÉCESSAIRE

**RESSORTISSANT D'UN PAYS
HORS DE L'UE :**
VISA NÉCESSAIRE

La bourse Excellence-Major vous donne le statut de Boursier du Gouvernement Français. Votre demande de visa doit être déposée auprès des Services consulaires de l'Ambassade de France de votre pays de résidence, ou à l'espace Campus France pour les pays disposant de la procédure Etudes en France (procédure Campus France en ligne obligatoire, ex procédure CEF). Les services du consulat vous communiqueront la liste des pièces justificatives à fournir.

Veillez à bien vous renseigner sur les démarches à effectuer dans le cas où vous seriez mineur avant votre départ.



ATTENTION !

Un étudiant voyageant avec un visa touristique ne peut pas obtenir une carte de séjour une fois en France. Il est donc impératif d'obtenir un visa de long séjour étudiant avant le départ.





C / COMMENT ALLEZ-VOUS VOYAGER ?

Si vous êtes bénéficiaire d'une bourse à taux 1 ou 2, votre billet d'avion (ou de train) aller simple est intégralement pris en charge.

Vous pouvez également prendre un billet aller/retour. Vous serez alors remboursé de la moitié du prix du billet, l'autre moitié étant versée à la sortie du programme.



DEUX POSSIBILITÉS S'OFFRENT À VOUS :

1 - Vous pouvez demander un billet prépayé à Campus France. Dans ce cas, merci de préciser le plus rapidement possible:

- Pour le billet d'avion : la date approximative de départ et l'aéroport le plus proche de votre domicile (nom de la ville).
- Pour le billet de train : le nom de la ville où se dérouleront les études.

2 - Vous préférez réserver vous-même votre voyage, train/avion (aller simple ou aller/retour) aux dates qui vous conviennent.

Une fois arrivé en France, il vous sera remboursé par Campus France, sur présentation des justificatifs suivants :

- Billet d'avion aller simple remboursé à 100% ou billet A/R remboursé pour moitié.
- Billet de train pour rejoindre la ville d'études remboursé jusqu'à 80 € maximum.

➔ ATTENTION !

Le délai d'obtention du visa doit être pris en compte lors de la réservation.

Tenir compte de l'heure d'arrivée à l'aéroport. L'idéal serait d'arriver en semaine après le 15 août. Si ce n'est pas le cas, prévoir un hébergement temporaire en conséquence



D / COMMENT VOUS LOGER EN FRANCE ?



➔ VOUS DISPOSEZ DÉJÀ D'UN HÉBERGEMENT : (INTERNAT, FAMILLE...)

Vous devez en informer l'AEFE

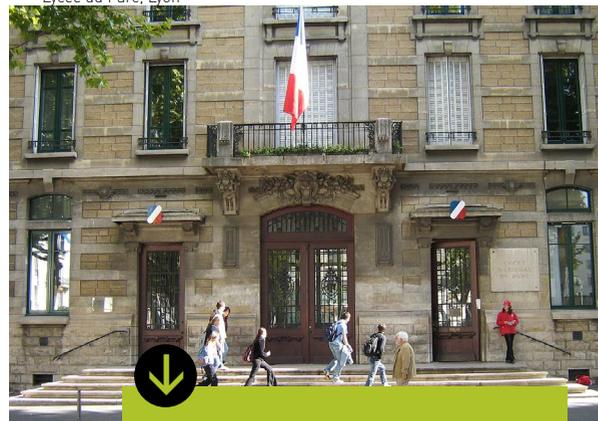
➔ VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN HÉBERGEMENT EN RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE :

Indiquez-le impérativement dans le formulaire d'enquête en ligne (voir p.10) L'AEFE transmettra ensuite cette demande à Campus France, qui se chargera de vous réserver une chambre en résidence universitaire.

➔ VOUS AVEZ BESOIN D'UN LOGEMENT TEMPORAIRE :

En cas d'arrivée tardive à l'aéroport, alors que votre train est prévu pour le lendemain, une demande de logement temporaire peut être adressée à l'AEFE, avant votre arrivée en France. Seules les demandes justifiées pourront être prises en charge, dans la limite de 3 nuitées maximum.

Lycée du Parc, Lyon



ATTENTION !

N'effectuez pas vous-même de démarches auprès du CROUS de votre futur lieu d'études, cela pourrait entraîner des difficultés dans la gestion de votre dossier. Si vous avez déposé une demande de logement CROUS avant votre sélection dans le programme, merci de l'indiquer à l'AEFE.

POUR RAPPEL :

La recherche d'un logement privé dans les grandes villes, surtout à Paris et en Île-de-France, est devenue très difficile. Les revenus mensuels déclarés exigés doivent atteindre en général 3 fois le prix du loyer.

Pour la location d'un logement dans le secteur privé, un garant est souvent demandé aux étudiants ainsi qu'un dépôt de garantie, qui peut être équivalent à 1 mois de loyer.

Afin de faciliter leur accès au logement dans le cadre de leurs études en France, les étudiants ou futurs étudiants issus des lycées du réseau AEFE peuvent désormais s'adresser à une centrale de logement en ligne et bénéficier, sous certaines conditions, d'une caution locative de l'État français. (dispositif CLÉ).

Pour plus d'informations, consulter : www.lokaviz.fr

Pour un logement dans le secteur privé, vous devez souscrire à une assurance habitation, qui sera demandée par le propriétaire du logement.



Vous pouvez trouver des sites des résidences étudiantes privées en consultant ce lien :

http://ressources.campusfrance.org/guides_etab/logement/fr/residencesprivees_fr.pdf

Quelques types de logements pour étudiants :

- En foyers étudiants : www.reussirmavie.net
- En studios meublés : www.studelites.com
- En colocation : www.appartager.com
- En colocation intergénérationnelle : www.esdes-intergenerations.net

E / ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Dès votre arrivée, vous devez souscrire à une assurance responsabilité civile auprès de la mutuelle de votre choix, à compter du 1^{er} septembre, sachant que vous bénéficierez de la prise en charge de cette assurance du 1^{er} au 31 août de l'année de votre arrivée.



F / CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Pour vous aider à payer votre loyer et vos charges, vous pouvez bénéficier de l'Aide personnalisée au logement (APL) ou de l'Allocation de logement à caractère social (ALS). Les deux sont versées par la Caisse d'allocations familiales (CAF).

- L'**ALS** est l'allocation logement à **caractère social**. Elle peut être versée pour une chambre en foyer ou en résidence universitaire, mais également pour un studio, un appartement, une maison en ville. C'est l'aide la plus versée aux étudiants.
- L'**APL** est l'aide **personnalisée** au logement. Elle est versée directement par la CAF aux logements conventionnés (même si à la rentrée vous devez parfois avancer le montant en attendant l'arrivée des fonds de la part de la CAF). La plupart des logements sont conventionnés, notamment ceux gérés par les organismes HLM et les résidences du CROUS.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le lien suivant :

<http://www.caf.fr/qui-sommes-nous/presentation>

Réunion d'accueil des nouveaux boursiers 2016, Lycée du Parc, Lyon





VOS PREMIERS PAS EN FRANCE



A / VOTRE ARRIVÉE À L'AÉROPORT



ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE

L'accueil et la prise en charge personnalisés à l'arrivée de l'aéroport sont réservés en priorité aux mineurs non-accompagnés. Pour ce faire, vous veillerez à justifier votre demande dans le formulaire d'enquête en ligne (voir p.10) et à communiquer impérativement à Campus France votre plan de vol d'arrivée (date, heure, numéro de vol) pour que cet accueil puisse être effectué.

PASSAGE À LA DOUANE

Vous passerez tout d'abord par le poste de la Police de l'Air et des Frontières. Vous présenterez **votre passeport muni d'un visa si vous n'êtes pas ressortissant de l'UE.**

ARRIVÉE À L'AÉROPORT

DESSERTE DES AÉROPORTS

Selon votre provenance, certains d'entre-vous arriveront dans l'un des deux principaux aéroports de Paris, à savoir l'aéroport Roissy Charles de Gaulle (Nord-Est de Paris) ou Orly (Sud de Paris).

Afin de vous rendre à votre lieu de résidence ou éventuellement à une gare pour prendre votre train, plusieurs options s'offrent à vous.

LES TRANSPORTS 1.90 € le ticket en région parisienne
7.50 € le ticket Mobilis valable un jour

LES TAXIS

À titre indicatif, le coût moyen pour une course Aéroport Roissy Charles de Gaulle ou Orly - Paris (intra muros) est de 45 €.

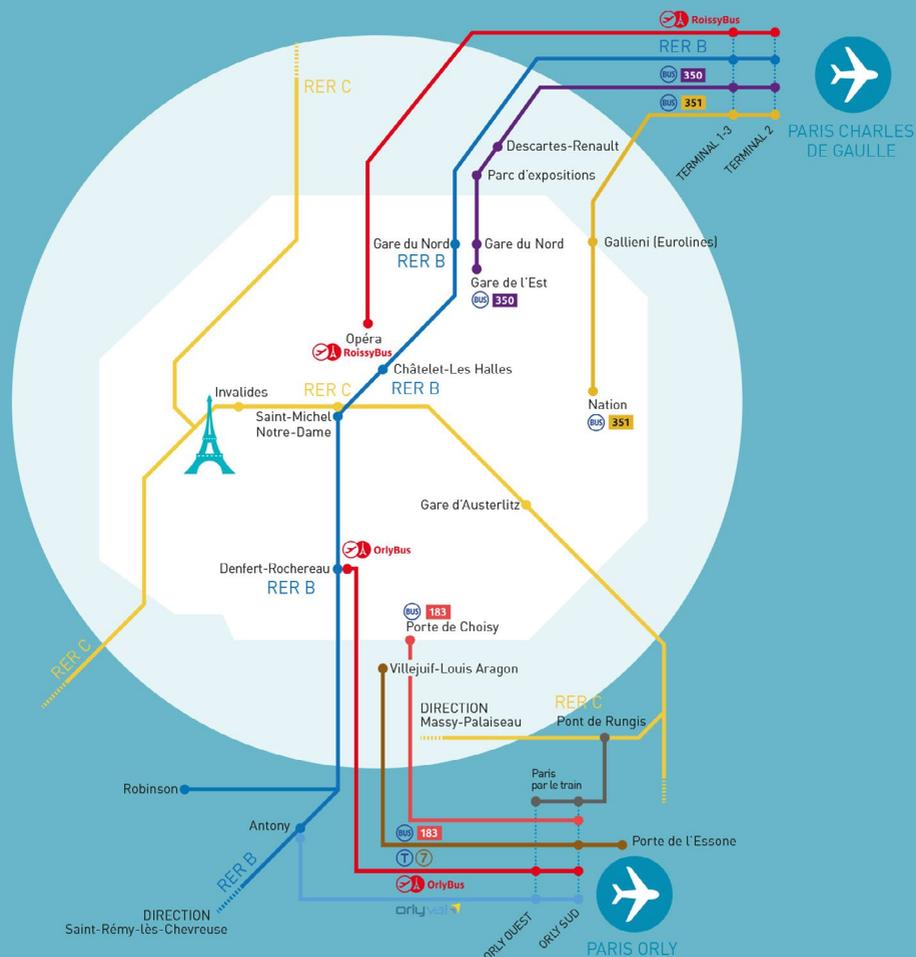
Pour les trajets en région parisienne, comptez une majoration de 15% environ :

- entre 19h et 7h du matin
- les dimanches et jours fériés

Possibilité de réserver un taxi à l'avance (jusqu'à 15 jours à l'avance sur le site des aéroports de Paris : www.adp.fr [rubrique « Accès et Parking » puis rubrique « Réserver un taxi »]).

Tarif de la réservation en ligne : 5 €

Ce montant est à régler par carte de crédit au moment de votre commande.



ATTENTION !

N'utilisez que les taxis professionnels repérables avec le sigle ci-contre.



CONSEIL !

Munissez-vous d'une centaine d'euros pour vos dépenses.

B / S'INSTALLER EN FRANCE

ARRIVÉE DANS VOTRE VILLE D'ÉTUDES

Des guichets uniques d'accueil sont disponibles dans de nombreuses villes. Ces guichets uniques regroupent différents services administratifs et permettent de faciliter les démarches que vous aurez à effectuer lors de votre arrivée (Préfecture, CROUS, Sécurité sociale...).

SI VOUS ÉTUDIEZ EN RÉGION

Renseignez-vous au préalable sur l'existence d'un guichet unique dans votre ville (voir le site Internet de l'établissement d'enseignement supérieur). Vous pouvez également vous rendre dans l'une des 5 délégations régionales de Campus France (Lyon, Marseille, Montpellier, Strasbourg, Toulouse) pour obtenir une aide dans vos démarches administratives à votre arrivée.

SI VOUS ÉTUDIEZ À PARIS

La Cité internationale Universitaire de Paris offre une plateforme d'accueil de mi-septembre à mi-novembre, regroupant les services des visas, l'OFII, la Caisse d'allocations familiales...

Les services de Campus France sont également à votre disposition pour vous accueillir dans leurs locaux (28 rue de la Grange aux Belles, Paris 10).



TITRE DE SÉJOUR :

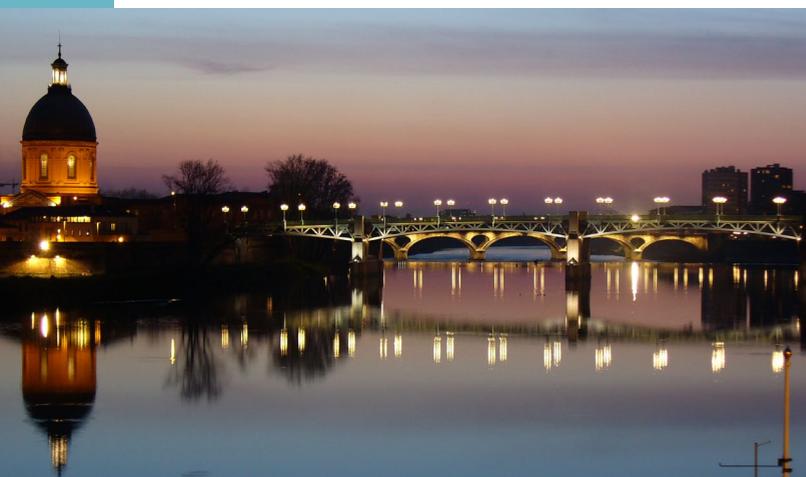
Vous avez obtenu un visa long séjour valant titre de séjour :

vous devez vous rendre à l'OFII dans les 3 mois suivant votre arrivée. Votre carte de séjour sera à demander à la préfecture dans les 3 mois avant expiration de votre visa.

Vous avez obtenu un visa pour mineur scolarisé :

si vous atteignez l'âge de 18 ans pendant la durée de votre visa, vous devez solliciter une carte de séjour à la préfecture dans les 2 mois suivant votre majorité.

Veillez bien à anticiper les démarches !



Ville de Toulouse



Campus France vous propose des informations sur les villes universitaires en France

Abécédaire de la vie quotidienne et étudiante en France





Étudiants de L'AEFE :
DEUX OFFRES PRÉFÉRENTIELLES
VOUS SONT RÉSERVÉES⁽¹⁾.



CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE
A 1 € PENDANT 1 AN
DANS LE CADRE DE BOUQUET LIBERTÉ⁽¹⁾⁽²⁾

&

70 € OFFERTS
POUR L'OUVERTURE
D'UN COMPTE DE DÉPÔT⁽¹⁾⁽³⁾



(1) Offres réservées aux étudiants du réseau AEFÉ. Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Épargne Ile-de-France (CEIDF). (2) La tarification à 1 euro pendant 1 an sera accordée sur le socle et la carte tels que définis dans la brochure 'tarification' ; pour toute demande de souscription d'un premier Bouquet Liberté avec une carte de paiement internationale. Offre réservée aux prospects et clients non détenteurs d'une offre groupée de services à la CEIDF. Offre valable jusqu'au 31/12/2017. Au-delà de 1 an, coût selon la tarification en vigueur. (3) Offre valable jusqu'au 31/12/2017 pour l'ouverture d'un premier compte de dépôt à la CEIDF par un prospect. Les 70 euros sont versés sur le compte de dépôt à l'issue d'une période de 6 mois de fonctionnement sans incident sur ce compte.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Ile-de-France - 26/28, rue Neuve Tolbiac CS 91344 - 75653 Paris Cedex 13 - Banque coopérative régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à Directoire et à Conseil d'Orientation et de Surveillance - Siège social : 19, rue du Louvre - 75001 Paris - Capital : 1 476 294 680 euros - 382 900 942 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 005 200.

Réf. : 139-PL-11/14-1808-FL.

L'AEFE VOUS RAPPELLE, POUR L'OUVERTURE D'UN COMPTE BANCAIRE :

Vous devez vous rendre dans une agence bancaire afin d'y ouvrir un compte sur lequel seront versées vos allocations de bourse.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR L'OUVERTURE D'UN COMPTE:

- Un document officiel d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport).
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, quittance de loyer) ou, à défaut d'un domicile stable, une attestation de domicile.
- Un justificatif de revenus (attestation de bourse, allocations, salaire, etc.).

ATTENTION : les banques n'autorisent pas l'ouverture d'un compte bancaire pour un mineur non-accompagné. Nous vous recommandons de prendre contact avec l'agence bancaire avant votre départ.



OUVERTURE DU COMPTE DEPUIS CHEZ VOUS !

Depuis votre pays, vous pouvez préparer à distance l'ouverture de votre compte bancaire grâce à la procédure simplifiée de la Caisse d'Épargne.

Vous obtiendrez toutes les informations relatives à l'ouverture de votre compte auprès de notre correspondant :

AGENCE CLIENTÈLE INTERNATIONALE
Madame Anh DOLOSOR

Tél : 01 53 00 83 62 ou 01 53 00 83 56 ligne accueil

- anh.dolosor@ceidf.caisse-epargne.fr

- agence.internationale@ceidf.caisse-epargne.fr



COUVERTURE SOCIALE : SÉCURITÉ SOCIALE ET MUTUELLE ÉTUDIANTE

La sécurité sociale est un système relevant du service public de l'État qui permet d'assurer une prise en charge partielle des frais liés aux soins de santé. L'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire à partir de 18 ans. Elle s'effectue en même temps que l'inscription administrative.

Tous les étudiants doivent s'affilier au régime de sécurité sociale en France. Cette affiliation se fait lors de l'inscription administrative. Un acte de naissance traduit en français par un traducteur assermenté peut être demandé.

En tant que Boursier du Gouvernement Français, vous êtes exonéré des frais d'inscription à l'université et des frais de sécurité sociale.



IMPORTANT !

Le complément des dépenses non pris en charge par la sécurité sociale peut être remboursé par une assurance sociale complémentaire et facultative, appelée mutuelle.

Il vous faudra ensuite adhérer à une mutuelle étudiante.

LA MUTUELLE ÉTUDIANTE

La mutuelle correspond à une assurance complémentaire de la sécurité sociale qui rembourse le reste du montant non pris en charge par la sécurité sociale lors d'une dépense liée à une consultation chez un professionnel de santé.

Nous vous conseillons fortement de souscrire à une mutuelle étudiante. Les justificatifs de votre adhésion devront être envoyés à Campus France afin que votre cotisation soit remboursée.

Campus France pourra vous renseigner pour toute question relative à la couverture sociale.

PRISE DE CONTACT AVEC CAMPUS FRANCE

Une fois votre compte bancaire ouvert, vous devez communiquer à Campus France votre certificat de scolarité et votre relevé d'identité bancaire (RIB) afin de permettre la création définitive de votre dossier et le versement de votre bourse.

→ excellence.major@campusfrance.org



IMPORTANT !

Les allocations mensuelles sont versées en début de mois. Il peut arriver que la première allocation du mois de septembre soit versée plus tardivement en raison des délais de mise en route du virement bancaire. Nous vous conseillons donc de prévoir une somme d'argent suffisante pour les premières dépenses.

Une remise de l'allocation sous Travelex est possible pour le premier mois de bourse.

C - RÉUNION D'ACCUEIL ET PARRAINAGE

Selon votre lieu d'études, vous serez invité à une réunion d'accueil des nouveaux boursiers organisée courant octobre par le Service orientation et enseignement supérieur de l'AEFE. Ces réunions, organisées à Paris et en région, vous permettront de faire connaissance avec votre marraine ou parrain, et avec les responsables du programme Excellence-Major.

L'AEFE veille à maintenir un lien fort entre les boursiers Excellence-Major. Ainsi, un système de parrainage, composé de boursiers plus avancés dans le programme et leurs études, est mis en place pour vous apporter un soutien supplémentaire lors de votre arrivée.

Nous vous invitons à préciser sur le formulaire d'enquête en ligne (voir p.10) si vous souhaitez bénéficier de ce parrainage.



Réunion d'accueil des nouveaux boursiers Excellence-Major 2015, Sciences Po Poitiers.

UN RÉSEAU SCOLAIRE UNIQUE AU MONDE



FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME DES BOURSES EXCELLENCE-MAJOR

A / ENGAGEMENT DU BOURSIER EXCELLENCE-MAJOR

Vous veillerez à prendre connaissance des prestations auxquelles vous pouvez prétendre (selon le taux de bourse qui vous a été accordé) précisées dans le document intitulé « Tableau des prestations du programme Excellence-Major » disponible sur le site de l'AEFE (aeefe.fr).

En tant que bénéficiaire de la bourse Excellence-Major délivrée par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), vous vous engagez à respecter les conditions générales précisées ci-après.



Réunion d'accueil des nouveaux boursiers 2016, Lycée Montaigne, Bordeaux

LE STATUT DE BOURSIER EXCELLENCE-MAJOR

Ancien élève d'un établissement français à l'étranger, vous êtes inscrit dans un cursus de l'enseignement supérieur en France et vous envisagez de poursuivre vos études supérieures jusqu'au niveau Master 2 ou équivalent.

Vous êtes lauréat Excellence-Major dès lors que l'ambassade de France vous a notifié l'accord de l'AEFE et la date d'entrée en vigueur de la bourse (1^{er} septembre).

La bourse Excellence-Major vous confère le statut de Boursier du Gouvernement Français.

La qualité de boursier sera reconnue dès lors que vous aurez confirmé votre inscription dans un établissement en France, sauf dans le cas d'une bourse demandée à titre conservatoire. La transmission du certificat de scolarité déclenche le versement de la bourse.

En étant boursier Excellence-Major, vous vous engagez à respecter la réglementation du programme et à participer aux événements organisés par l'AEFE.



Réunion d'accueil 2015, lycée Louis-le-Grand.

LA BOURSE EXCELLENCE-MAJOR TOUT AU LONG DE VOS ÉTUDES

Vous devez fournir à Campus France tous les documents et justificatifs demandés tout au long de votre cursus pour garantir le bon suivi de votre dossier :

- certificat de scolarité en début d'année
- contrôle pédagogique.

Dans le cas de situations particulières durant votre parcours (redoublement, réorientation, stage...), vous devrez informer Campus France en amont.

Il revient ensuite à l'AEFE de décider quant au maintien ou à la suspension de votre bourse.

Il convient de vous renseigner auprès de l'AEFE sur la compatibilité de votre situation avec votre statut de boursier Excellence-Major, et ce au minimum 1 mois avant tout changement dans votre parcours (année de césure, stage à l'étranger, apprentissage, etc.).

Vous devez communiquer à Campus France et à l'AEFE vos coordonnées en France : adresse postale, adresse mail valide, numéro de téléphone.

B / LES RÉSEAUX DES BOURSIERS

Pour faire perdurer les liens tissés au cours de la scolarité dans les lycées français à l'étranger et mettre en réseau les anciens élèves, plusieurs sites existent :



- **L'association des Anciens des lycées français du monde (ALFM)**
Association qui a pour objectif de fédérer les anciens élèves du réseau.
<http://www.alfm.fr/>
<https://www.facebook.com/alfmonde>

- **France Alumni, le réseau des anciens étudiants internationaux en France**
Chaque année, 100 000 étudiants internationaux sortent diplômés du système éducatif français. Après leurs études supérieures, la plateforme numérique France Alumni, créée à l'initiative du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères par Campus France, les informe, leur permet de rester en réseau et de valoriser leur séjour en France dans un cadre professionnel.
<https://www.francealumni.fr/>



- **LinkedIn : groupe privé « Boursiers Excellence-Major »**
Pour entretenir votre réseau professionnel, vous pouvez faire une demande d'adhésion auprès de l'administrateur du groupe privé « Boursiers Excellence-Major » sur LinkedIn.
<https://www.linkedin.com/groups/5069186/profile>



- **AGORA : le site de mise en réseau des élèves et anciens élèves dans un but d'aide à l'orientation**
AGORA (Alliance Générations Orientation Réseau AEFÉ) a comme finalité de réunir et de faire communiquer entre eux sur le thème des parcours d'études, les anciens et les futurs anciens élèves des lycées français.
<https://agora-aeфе.fr>



C / VOS CONTACTS, QUI FAIT QUOI ? L'AEFE / CAMPUS FRANCE

aeфе

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

- **Finance conjointement** avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le programme des Bourses Excellence-Major.
- **Organise des événements liés au programme :**
Réunion d'accueil des boursiers, cérémonie des sortants...
- **Applique la réglementation pour le cursus du boursier :**
Année de césure, stage, redoublement, changement d'orientation...
- **Conseille sur l'orientation et votre cursus :**
Des professionnels de l'orientation sont à votre disposition à l'AEFE pour vous conseiller sur votre parcours universitaire (mail, Skype ou sur rendez-vous).

M. Laurent Métais, responsable du programme Excellence-Major
01 53 69 30 67
Contact : excellence.aefe@diplomatie.gouv.fr
Site : www.aefe.fr



- **Organise votre voyage**
- **Gère votre dossier administratif**
- **Recueille les certificats** de scolarité et les évaluations pédagogiques.
- **Réserve votre logement** en résidence universitaire en lien avec le CROUS
- **Verse les allocations** de bourse et les prestations annexes selon votre taux de bourse.

Pôle Excellence étudiants : 01 40 40 59 80
Contact : excellence.major@campusfrance.org
Site : www.campusfrance.org

Conception et réalisation :

Service communication et événements / Service orientation et enseignement supérieur (SORES)
Juin 2017 - Impression : point 44 - Crédits photos : © aefe

aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

BOURSES EXCELLENCE-MAJOR



Cérémonie des sortants 2017, Paris